



Assemblée Élective Ligue Atlantique de Football

Édition du
05/09/2008

GD

P.V. du Samedi 27 novembre 2004 – Segré

Les sociétés et associations affiliées à la Ligue Atlantique de Football se sont réunies le samedi 27 novembre 2004 au Parc des Expositions à Segré.

263 clubs étaient présents ou représentés dont :

113 du District de Loire Atlantique,

91 du District du Maine et Loire,

59 du District de Vendée.

En propos liminaire Monsieur Cornu indique que, du fait qu'il s'agisse d'une assemblée électorale, l'ordre du jour habituel a été un peu modifié.

Il donne la parole à Monsieur Gilles Grimaud Maire et Conseiller Général de Segré, pour qu'il prononce quelques mots de bienvenue.

▷ **Intervention de Monsieur Gilles Grimaud – Maire et Conseiller Général de Segré**

Monsieur Grimaud exprime son grand plaisir de recevoir l'assemblée générale dans sa ville.

Il admet qu'il s'agit, pour beaucoup de clubs, d'un long déplacement mais c'est aussi l'occasion de découvrir la région et la commune de Sainte Gemmes d'Andigné où se déroule précisément cette assemblée.

Il fait un rapide historique en signalant, notamment, que le nom de la commune de Segré est apparu dès le XI^e siècle.

Aujourd'hui, diverses activités s'exercent sur son territoire. Ainsi 4.400 jeunes fréquentent les différents établissements scolaires de la ville.

L'activité y est importante puisque la population ne compte que 5% de chômeurs.

Par ailleurs, la commune s'efforce de mettre en adéquation les équipements sportifs avec le développement des nouvelles pratiques.

Pour conclure sa brève intervention, Monsieur Grimaud prononce quelques mots pour remercier André Cornu, dont il a été le vice-président au District du Maine et Loire et qu'il a continué de côtoyer à la Ligue disant : « C'est un homme extrêmement compétent. Mais sous un côté caustique c'est surtout un homme de cœur ».

Monsieur Cornu remercie son ami Gilles Grimaud pour ses propos chaleureux et passe à la suite de l'ordre du jour.

▷ **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES DU 05 JUIN 2004 A LA SEGUINIÈRE ET DU 25 JUIN 2004 A SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE.**

Monsieur Cornu rappelle que ces procès-verbaux ont été respectivement publiés dans les journaux Atlantique Foot n° 1705 du 25.06.2004 et n° 1707 du 30.07.2004. En l'absence d'abstention et d'avis contraire ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

⇒ **PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION REGIONALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES**

Monsieur Messus – Président de la Commission Electorale lit l’avis de ladite Commission duquel il résulte : « qu’après avoir consulté toutes les demandes de candidatures la commission n’a relevé aucune anomalie concernant les candidats qui se présentent ce jour à l’élection au Conseil de Ligue ».

⇒ **PRESENTATION DES CANDIDATS A L’ELECTION DU CONSEIL DE LIGUE**

A l’aide de diapositives les 32 candidats au Conseil de Ligue sont présentés aux clubs.

Monsieur Cornu invite, alors, leurs représentants à se rendre aux urnes pour procéder aux élections.

Les opérations de vote étant terminées Monsieur Cornu passe au point suivant de l’ordre du jour qui en appelle à son allocution.

⇒ **ALLOCUTION DU PRESIDENT**

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,
Monsieur le Maire, Conseiller Général,

Permettez-moi d’abord de vous remercier de nous avoir proposé cette magnifique salle pour tenir notre assemblée générale électorale.

Certains diront, sans doute, que c’est loin, que ce n’est pas central, c’est vrai. Mais il me paraît normal qui ai milité il y a déjà 25 ans, sinon 30 pour que les assemblées générales électorales n’aient pas lieu systématiquement à Nantes mais se déplacent dans les Districts, de venir dans un endroit où les installations nous sont offertes par le Conseil Général du Maine et Loire. Je vous demanderai Monsieur Grimaud, mon ami Gilles de bien vouloir te faire l’interprète de notre Conseil de Ligue et de nos clubs pour remercier le Président du Conseil Général et l’ensemble de ses membres de leur acte vis à vis de notre Ligue.

Monsieur le Président du club de Segré je vous remercie, également, pour avoir organisé de main de maître cette journée. Jusqu’au moment où je vous parle c’est parfait. Je vous donnerai la parole tout à l’heure pour présenter votre club.

Je voudrais associer dans mes remerciements Monsieur le Maire de Sainte Gemmes d’Andigné qui est le responsable au plus haut niveau d’une commune qui prête ses terres à son grand voisin avec cette salle et les terrains qui sont situés juste en face.

J’aurais, également, voulu dire un mot à l’attention de Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports mais il n’est pas là, car il est sur la route. Je ne vais pas, pour autant, l’égratigner car Monsieur Thiollat est un homme avec qui nos rapports sont excellents. Il comprend parfaitement bien les problèmes qui peuvent se poser à une instance aussi importante que celle du football et, en particulier à une Ligue comme la nôtre.

Je remercie, par ailleurs, Monsieur Bourguillault – Président de la Mutuelle des Sportifs. Après les personnes présentes il me faut présenter les excuses de quelques personnes importantes pour notre discipline. Le Président Claude Simonet que tout le monde connaît, et pour cause, puisqu’il est de chez nous, retenu par des obligations impérieuses et importantes a écrit un petit mot tout gentil en expliquant qu’il aurait aimé être là pour ce moment important, au moins pour ce qui me concerne. Je vous demande, également, d’excuser Monsieur Jean-Pierre Escalettes – Président de notre Ligue Nationale de Football Amateur – qui se dépense sans compter pour nos clubs amateurs.

Après les vivants, il nous faut aussi, avoir une petite pensée pour ceux qui nous ont quittés au cours de cette mandature.

Je vous demande de ne pas me tenir rigueur si je n'évoque pas tous les noms mais je voudrais évoquer quelques figures qui m'ont marqué personnellement.

Le premier que je voudrais citer était un fidèle compagnon de route. Il s'agit de Roger Bélo qui a touché à tout dans le monde du football puisqu'il a été joueur de haut niveau, entraîneur, dévoué serviteur qui est parti fin 2000. Et puis, ensuite, un compagnon qui avait pris ma suite au District du Maine et Loire : Charly Maussant. A l'aube d'une retraite bien méritée il nous a quittés en 2001. J'y ajouterais deux fidèles serviteurs partis, l'un quand il était en retraite : Norbert Garreau – connu pour son dévouement près des jeunes – puis un autre parti plus récemment : Georges Landreau qu'on voyait souvent au bord des terrains et qui avait pris la suite dans cette commission des terrains de « p'tit Jean » Hervot. Il y a quelques semaines André Péron – ancien membre du comité directeur de la Ligue nous a, lui aussi, quittés. Et puis nous a également quitté Monsieur Chanson – homme de grande valeur, qui avait été représentant du Football Entreprise au Comité Directeur de la Ligue. Nous avons, également, eu la douleur de perdre Monsieur Proust qui, à un âge avancé, continuait de se promener avec sa voiture pour aller sur les terrains.

A cette courte liste, trop longue quand même viennent s'ajouter tous les dirigeants, joueurs, arbitres, éducateurs qui sont décédés au cours de ces 4 dernières années. Nous n'oublierons pas d'y associer, puisque ce sont des événements récents qui nous les rappellent, les épouses de quelques serviteurs fidèles du football.

Pour toutes ces personnes et pour les honorer je vous demanderai de vous lever et de vous recueillir quelques instants.

Après ce préambule je voudrais non pas faire un rappel exhaustif de tout ce qui s'est passé pendant ces 4 ans mais attirer votre attention sur quelques points particuliers : les objectifs que nous nous étions fixés en 2000, ce qui a été fait en bien mais aussi ce qu'il y a eu de mal car tout se mêle intimement : le blanc et le noir, la joie et la tristesse, le bien et le mal. Et puis je voudrais vous dire où nous en sommes aujourd'hui. Bien entendu je ne parlerais que du passé, le cas échéant du présent, mais pas de l'avenir. L'avenir sera ce que voudront en faire, en concertation avec vous, les personnes que vous avez commencé à choisir avec vos votes.

En 2000 nous avons envisagé de suivre le chemin qui avait été celui sur lequel nous avait dirigé Claude Simonet en souhaitant que la Ligue Atlantique conserve son rang, en souhaitant qu'une communication plus importante soit mise en place entre les instances dirigeantes et les clubs, et plus généralement tous ceux qui éprouvent de la passion pour le football. Y sommes nous arrivés ? Sans doute pas complètement. Si j'étais enseignant je mettrais la mention « peut mieux faire ». Mais l'important n'est pas obligatoirement de réussir, l'important c'est d'essayer.

Nous avons essayé de nous donner les moyens. En améliorant notre moyen de communication officiel qu'est le journal Atlantique Foot. A cet égard, nous avons connu au cours de cette période des jours excessivement difficiles.

Nous avons rencontré des vicissitudes parce-que, peut-être, nous n'avons pas assez réfléchi. Tout est rentré dans l'ordre. Nous avons un journal qui pour la première fois depuis sa création en 1967 a obtenu un résultat financier positif. C'est une chose qu'il faut apprécier.

Le journal ce n'est pas novateur. Ce qui a été novateur, et c'était l'un de nos objectifs, c'est la création d'un site Internet. Nous avons été devancés par certains Districts et, notamment, celui de Loire Atlantique mais nous avons suivi dans la foulée. La Ligue Atlantique a un site qui est d'une bonne tenue. Tout simplement parce que nous avons obtenu, grâce à une aide de la Fédération Française de Football, la possibilité de recruter un informaticien de métier qui a en charge la gestion de notre site et qui

s'occupe de beaucoup d'autres choses. Nous nous sommes donné les moyens. Il reste maintenant beaucoup de choses à faire pour qu'ils soient utilisés à la hauteur de leur valeur.

Nous avons un autre objectif qui nous avait d'ailleurs été quasiment imposé par la Fédération Française de Football : promouvoir le football féminin. Le recrutement d'une C.A.T.R.F. nous a permis de faire un bon en avant dans le nombre de nos licenciées féminines. Certes, le nombre de clubs n'a pas augmenté de façon considérable mais j'ai senti un certain frémissement et je pense que d'ici quelques années, nous noterons un nombre croissant d'équipes de jeunes filles. Nous sommes convaincus que cette tendance actuelle se prolongera dans les clubs féminins. Nous pourrions alors continuer ce qui existe déjà avec une amélioration qualitative et quantitative du football féminin. Je sais qu'un certain nombre de personnes présentes aujourd'hui s'y emploient et nous les en remercions.

Mais il n'y a pas que les féminines dans la vie. Il y a, aussi, les hommes, les jeunes, les arbitres, les éducateurs. Pour tout ce monde-là il nous faut des techniciens de haut niveau, de grande compétence et de grande volonté d'agir.

Suite du départ en retraite de notre conseiller technique régional, en accord avec la Direction Technique Nationale et la Direction de la Jeunesse et des Sports une équipe technique régionale a été mise en place. Son ossature est constituée par les deux anciens conseillers techniques départementaux de Loire Atlantique et de Vendée. Elle est complétée par des éducateurs fédéraux et des éducateurs sportifs ce qui permet de mieux irriguer la terre du football qui se situe dans la Ligue Atlantique. En complément, vous avez pu voir dans Atlantique Foot qu'un étudiant stagiaire – maître de sports – a choisi l'option football et se trouve, ainsi, pendant un an avec l'équipe technique de la Ligue. Nous sommes persuadés, qu'au terme de cette période, ses qualités lui permettront d'obtenir le diplôme qu'il recherche, la certification dont il a besoin pour devenir un conseiller technique régional complètement au service de la Ligue Atlantique. Vous n'ignorez pas que les conseillers techniques régionaux ont de multiples tâches : s'occuper du football de masse, faire progresser le niveau du football, déceler les meilleurs sujets, développer les sections sportives labellisées, avoir une vue sur les écoles de football, mettre en place des actions pour tous et former des cadres.

Si les conseillers techniques régionaux s'occupent de la partie sportive proprement dite, d'autres se consacrent à l'arbitrage. Je voudrais au bout de ces 4 ans vous dire combien j'ai été sensible aux actions menées par les commissions départementales et régionale des arbitres pour la formation de nos arbitres, pour leur progression.

Je ne voudrais pas passer sous silence l'action d'une commission régionale dont on ne parle pas assez à mon goût. Celle de la Formation et de la Communication. Là, aussi, de multiples tâches sont effectuées. Je me réjouis de constater que le premier opuscule de communication qui a été édité cette année a connu, après avoir été longtemps en chantier, un succès fort mérité.

Voilà pour le domaine des satisfactions.

Je dois dire que cela ne nous a pas empêché de connaître des difficultés. Notamment, dans notre gestion quotidienne. Sans doute que la transition n'a pas été menée comme elle aurait dû l'être. En tout cas certains événements se sont produits et, il faut le dire, nous ont quelque peu découragés à certains moments. Problèmes relationnels entre les personnes. Problèmes, parfois, exacerbés qui ont fait que nous avons dû recourir à des institutions extérieures pour trouver ce qui n'allait pas. Nous sommes arrivés à quelque

chose de mieux. Tout n'est pas parfait mais il y a des progrès qui seront, j'en suis certain, bénéfiques pour la vie de la Ligue. Il nous a été démontré, en particulier, que dans une institution comme la nôtre qui compte 18 salariés à temps plein il fallait une personne qui prenne les responsabilités qui s'imposent et il nous été demandé de recruter un directeur. Nous l'avons fait. Nous avons mis en place une direction administrative qui n'en est qu'à ses débuts et dont je ne tirerais pas, personnellement, de conclusion parce qu'il faut laisser le temps au temps. En tout cas, je dois vous dire que les premières organisations qui ont été mises en place se sont montrées particulièrement heureuses.

Vous allez me dire, mais où il veut en venir ? Eh bien à une chose très simple. C'est que l'administration d'une Ligue ce n'est pas aussi évident que certains se l'imaginent. Si, bien entendu, nous pouvons tirer d'énormes satisfactions, nous pouvons aussi éprouver d'autres sentiments qu'il m'est difficile de mettre en avant aujourd'hui. Je dirais simplement que ce n'est pas toujours du gâteau. Si je dis cela ce n'est pas pour décourager ceux qui ont manifesté leur désir soit de continuer l'activité qu'ils ont déjà commencée, pour certains depuis longtemps, soit, pour d'autres, qui connaissent déjà des responsabilités sur d'autres terrains de faire acte de candidature pour s'engager à gérer cette grande institution, cette grande association qu'est la Ligue Atlantique. A tous ceux-là je voudrais dire combien j'ai d'estime pour eux. Car s'engager au service des autres et d'une cause aussi importante que le football c'est quelque chose ! Evidemment, vous le savez, puisque vous êtes pratiquement tous dans des clubs où vous avez accepté des responsabilités qui ne sont pas toujours faciles à gérer. Donc, mes remerciements, finalement, ils vont à tout le monde.

En cette fin de mandature je voudrais, aussi, évoquer quelques chiffres. En nombre de licenciés, contrairement à certaines disciplines, non seulement nous avons maintenu nos effectifs mais nous les avons fait progresser. La seule année où ils avaient régressés c'est en 2001/2002 sans que l'on sache vraiment pourquoi. Il y a deux ans nous avons connu une augmentation de près de 2.000 licenciés, la saison dernière de 700 à 800 et cette année nous sommes en bonne voie pour dépasser le chiffre de l'an passé.

Je ne voudrais pas labourer sur les terres de notre trésorier général, ni anticiper sur le rapport qu'il va vous présenter tout à l'heure mais je pense qu'il m'autorise à vous dire que la saison 2003/2004 a été pour la Ligue une bonne saison. Ne nous réjouissons pas trop vite, les résultats, comme il vous l'expliquera, sont le fruit d'évènements factuels qui ne se reproduiront peut-être pas tous les ans. Néanmoins, le Conseil de Ligue actuel s'est penché sur cette situation et a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'ajouter ces sommes à nos fonds propres mais qu'il fallait, peut-être, par anticipation les affecter à un compte spécifique qui permettrait à la Ligue, le moment venu, d'apporter son obole à l'ensemble des clubs à ce projet souhaité par la Fédération qu'est l'informatisation de l'ensemble des clubs.

Je pense que je vous ai tenu un discours un peu long (sourires dans la salle) mais rassurez-vous ce sera le dernier. Je vais terminer en souhaitant que vous accordiez à la nouvelle équipe et à son futur capitaine toute la confiance qu'ils méritent. En leur apportant votre concours et en les soutenant dans leurs actions car vous ne pouvez pas savoir combien il est important pour une équipe dirigeante et son président de se sentir épaulés par ceux qui les ont mis en place. Je souhaite bon vent à la future équipe, que vous tous clubs continuiez de vivre intensément les relations avec les instances dirigeantes que sont vos Districts et qu'est votre Ligue.

L'année 2004/2005 sera une bonne année mais elle sera, **certainement, ce qui vous en ferez.**

Merci ».

Très vifs applaudissements.

Monsieur Cornu demande à Monsieur Dayot – Trésorier Général – d'intervenir.
A l'aide de diapositives celui-ci présente le rapport suivant :

▷ **RAPPORT DU TRESORIER GENERAL**

« Monsieur le Président de la Ligue Atlantique de Football.

Madame et Messieurs les membres du Conseil de Ligue.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les représentants des clubs.

Conformément aux dispositions de la loi sur les Associations qui prévoient que celles-ci doivent soumettre à leurs adhérents l'approbation des comptes dans les six mois qui suivent la clôture de leur exercice comptable, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes annuels de la Ligue pour la saison 2003-2004 ; aussi, sans devoir attendre une année après leur clôture, comme par le passé, mon intervention portera sur les comptes de résultat et de bilan qui vous ont été envoyés le 5 Novembre dernier.

COMPTE DE RÉSULTAT

Comme nous vous l'avions laissé entrevoir lors de l'assemblée de la Séguinière le 5 juillet 2004, le résultat de l'exercice laisse apparaître un excédent positif. En effet, toute activité confondue Ligue, Centre Régional Technique et Caisse d'entraide et solidarité ce résultat est de 188.858€ pour l'activité Ligue et de 52.245€ pour la C.E.S.

ANALYSE DE L'EXPLOITATION

PRODUITS

L'analyse des produits nous en donne la raison avec la gestion du journal Atlantique Foot et les retombées de la coupe de France. Au titre du journal les ventes et les insertions publicitaires ont permis de dégager un bénéfice de 8.170€. L'effet coupe de France, avec le bon comportement du S.C.O Angers, du F.C.Nantes et de Fontenay Vendée Football nous laisse un profit de 112.585€ contre 3.109€ précédemment. Par ailleurs, nous noterons dans les produits d'exploitation un gain de ressources (+124.379€) en licences et avis de démission, une diminution des amendes discipline (-4.864€) alors qu'elles avaient augmenté de 15.577€ sur la saison 2001-2002, un recul du chiffre d'affaires du C.R.T. (-16.205€) imputable à la diminution du nombre de journées stagiaires générée par la suppression d'actions techniques nationales ; nous noterons, également, en subvention un complément de 34.850€ au titre d'un reliquat de fonds Sastre reversé aux districts pour leurs actions d'aide en équipement des écoles de football au sein des clubs amateurs.

CHARGES

Dans les charges nous apprécierons la spectaculaire amélioration du coût du journal Atlantique Foot (212.608€) (318.044€ sur l'exercice précédent). Souvenons nous que sur la saison dernière son exploitation, pour les raisons que je vous avais exposées, a été déficitaire de 102.781€. Nous remarquons par ailleurs une augmentation des frais de personnel (+81.827€) suite à l'embauche d'une salariée au mois d'avril, à la mise en place de deux cadres techniques régionaux, à la diminution des indemnités journalières versées par la sécurité sociale au titre des arrêts de travail et à la revalorisation annuelle de 3% de la masse salariale. L'évolution des dotations aux provisions prend en compte des engagements de retraite étendus à l'ensemble du personnel alors que seules deux personnes faisaient l'objet d'une telle provision ainsi qu'une part de la prime de 25 ans de présence prévue par la convention collective. Des travaux d'entretien sur nos bâtiments (36.161€) et une aide complémentaire aux districts sur le contrat d'objectif (18.000€) complètent cette ligne tandis que l'augmentation des assurances M.D.S. suite à l'évolution positive des licenciés et à la revalorisation de la part

responsabilité civile (326.254€ soit +12.815€) ainsi qu'aux redevances versées aux districts (672.959€) (+97.548€) justifient le poste autres charges.

RÉSULTAT

Après la prise en compte des résultats financiers et exceptionnels ainsi que des transferts de charges à la caisse d'entraide le résultat net s'élève à 241.103€ dont 112.585€ proviennent des seules retombées de la Coupe de France. Nous tenons à préciser que ce résultat est exceptionnel et tient particulièrement à des recettes ponctuelles, aléatoires, dépendantes d'évènements que nous ne maîtrisons pas. Le résultat d'exploitation ne représente toutefois que 3,75 % de nos produits : hors cette recette particulière il représenterait seulement 1,21 %.

Il est dans nos intentions de vous intéresser à ce profit : notre Président vous en parlera après mon intervention.

ANALYSE DU BILAN

A l'actif nous constatons une diminution de l'actif immobilisé par suite de mise au rebut de matériel vieillissant et obsolète ainsi qu'une diminution de la créance sur la S.C.I. du C.R.T. A l'actif circulant nous notons une amélioration de nos disponibilités suite à l'effet Coupe de France et au suivi mis en place par les services financiers pour le recouvrement des créances.

Au passif le report à nouveau négatif diminue suite à l'affectation du résultat de l'exercice précédent alors que les provisions pour charges destinées à financer des projets programmés se trouvent complétées de celles que je vous ai indiquées. Nos emprunts s'amortissent avec régularité et les sommes laissées en compte courant par les districts sont en progression.

PERSPECTIVES

Le souci de votre Conseil est d'équilibrer les comptes de la Ligue en s'assurant des difficultés que vous pouvez éprouver et en n'ignorant pas l'incertitude des recettes extérieures subventions, coupe de France, qui nous sont bien utiles pour assurer nos prestations. Une gestion rigoureuse, une maîtrise du coût de notre journal Atlantique Foot, le développement du C.R.T., la recherche de partenariat doivent nous permettre d'atteindre cet objectif.

Espérant vous avoir apporté les précisions que vous souhaitez sur les comptes financiers de la Ligue et restant à votre écoute pour tout renseignement complémentaire, je vous remercie de votre attention.

Applaudissements

Monsieur Cornu remercie Monsieur Dayot et passe la parole à Monsieur Messus – commissaire aux comptes de la Ligue.

▷ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

« En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association La LIGUE DE L'ATLANTIQUE DE FOOTBALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du Conseil de Ligue. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer mon opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance

raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 225-235, 1^{er} alinéa, du Code de Commerce, introduites par la loi financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III – Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents aux membres sur la situation financière des comptes annuels ».

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

« En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 30 juin 2004, il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Je vous remercie de votre attention ».

Applaudissements

En l'absence d'abstention et d'avis contraire le rapport du Trésorier Général et ceux du Commissaire aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

En recevant le résultat des votes Monsieur Cornu annonce qu'il y aura un 2^e tour et explique sommairement les modalités de ce 2^e tour.

Il passe la parole à Monsieur Messus, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales pour qu'il proclame les résultats du 1^{er} tour, lesquels sont projetés à l'écran.

▷ RESULTATS DES VOTES DU 1^{ER} TOUR

Nombre de suffrages valablement exprimés : 2.548 – Majorité absolue 2.548/2 + 1, soit 1.275.

Les Présidents de Districts – membres de droit – ont récolté les résultats suivants :

Au titre des présidents de District selon l'application du chapitre 2 de l'article 2 du titre 1 des annexes aux Statuts de la L.A.F. :

District 44 : Michel Tronson – 2297 voix – Elu 1^{er} tour

District 49 : Jean-Yves Gautier – 2303 voix – Elu 1^{er} tour

District 85 : Alain Durand – 2305 voix – Elu 1^{er} tour

Au titre de membres des Conseils de District ayant reçu l'aval desdits Conseils :

District 44 :

Alain Martin (membre sortant) – 1705 voix – Elu
Georges Le Glédic (nouveau candidat) – 1682 voix – Elu
Michel Valin (nouveau candidat) – 1229 voix – Non Elu

District 49 :

Un seul élu
Hubert Sourice (nouveau candidat) – 1283 voix
Un 2^e tour sera nécessaire pour élire un 2^e membre.
Ont récolté :
André Lelièvre (membre sortant) – 934 voix
Roger Marchand (membre sortant) – 637 voix
Louis Kendriche (nouveau candidat) – 775 voix
Guy Ribault (nouveau candidat) – 930 voix

District 85 :

Un seul élu
Claude Barreteau (membre sortant) – 1456 voix
Un 2^e tour sera nécessaire pour élire un 2^e membre.
Ont récolté :
Alban Blanchard (nouveau candidat) – 1131 voix
Gérard Gadé (nouveau candidat) – 993 voix
Joël Poiraud (nouveau candidat) 973 voix

Au titre des membres indépendants n'appartenant pas au Conseil de leur District :

District 44 :

Un seul élu au 1^{er} tour
Félix Tronson (nouveau candidat) – 1360 voix
Un 2^e tour sera nécessaire pour élire un 2^e membre.
Ont récolté :
Loïc Couchellou (membre sortant) – 995 voix
Alain Dayot (membre sortant) – 1228 voix
Bernard Giraudet (membre sortant) – 1130 voix

District 49 :

Théophile Brémond (membre sortant) – 2464 voix – Elu
Gilles Grimaud (membre sortant) – 2373 voix – Elu

District 85 :

Denis Annereau (membre sortant) – 2316 voix – Elu
Michel David (membre sortant) – 2278 voix – Elu

Au titre de représentants es-qualité :

Des éducateurs : Michel Tharreau (nouveau candidat) – 2369 voix – Elu
Des arbitres : Bernard Bobier (nouveau candidat) – 2452 voix – Elu
Des médecins : Yves Le Floch (membre sortant) – 2484 voix – Elu
Du Football Féminin : Chantal Michaud (nouvelle candidate) – 2480 voix – Elue
Du Football Diversifié : Alain Charrance (membre sortant) – 2393 voix – Elu

Monsieur Messus demande aux membres de l'assemblée de retourner aux tables d'émargement. Il explique qu'un bulletin sera remis aux clubs en fonction du nombre de voix dont ils disposent. Il précise que les votes ne doivent porter que sur les candidats non élus au 1^{er} tour.

Monsieur Cornu prend la parole pour demander aux candidats non élus s'ils maintiennent leurs candidatures. Aucun d'entre eux ne se désiste.

En attendant les résultats du 2^e tour, Monsieur Cornu passe au point suivant de l'ordre du jour qui concerne les propositions de modifications aux Règlements Généraux de la Ligue.

⇒ PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES REGLEMENTS GENERAUX DE LA L.A.F.

⇒ Vœu présenté par l'ES Pornichet

Monsieur Cornu précise que l'ES Pornichet a émis, par courrier le vœu que l'exclusion temporaire soit étendue à toutes les compétitions de Ligue. Il passe la parole à Monsieur Gourmelon Gérard – vice-président de ce club pour qu'il développe.

Monsieur Gourmelon souligne que cette disposition est déjà appliquée dans les Districts et l'estimant très positive se propose de l'étendre à la Ligue.

Monsieur Cornu rappelle que de telles mesures ne sont pas prévues dans les textes de la F.I.F.A., de l'U.E.F.A. ou de la F.F.F.. C'est l'aspect négatif de cette demande. Il ajoute que, par contre, de telles expériences sont déjà pratiquées dans certaines Ligues, après une autorisation spéciale et explicite de la Ligue Fédérale de Football Amateur.

En conséquence, il affirme que si l'Assemblée émet un vœu favorable à cette proposition il appartiendra au prochain Conseil de Ligue de solliciter une dérogation de principe au Conseil de la Ligue Nationale de Football Amateur pour que cette mesure dérogatoire soit appliquée dès la saison 2005/2006.

Avant de passer au vote (en fonction du nombre de voix que détient chaque club), Monsieur Cornu propose d'effectuer un sondage à mains levées.

La proposition de l'ES Pornichet est adoptée à une très large majorité. Monsieur Cornu charge ceux qui lui succéderont de mettre en œuvre ce vœu.

⇒ Article 39 bis – Lutte contre la violence et la tricherie – Dispositions applicables aux règles de classement applicables dans les Districts.

Monsieur Cornu rappelle que cet article avait déjà été débattu lors de l'Assemblée de la Ligue le 05 juin dernier à La Séguinière et qu'il s'était engagé à le représenter à la plus proche assemblée suivante.

Après avoir résumé la philosophie de cet article il énonce les 3 propositions soumises au vote des représentants des clubs.

1^{re} proposition – statu quo.

2^e proposition – application lors des matchs de championnats seniors de District et de Ligue.

3^e proposition – Extension des dispositions à la fois à l'ensemble des compétiteurs de Districts et de Ligue seniors et jeunes toutes catégories confondues.

Après un vote à bulletins secrets les résultats valablement exprimés ont été les suivants :

1^{re} proposition : 119 voix.

2^e proposition : 103 voix.

3^e proposition : 1314 voix.

Cette dernière proposition est donc adoptée et sera applicable dès la saison 2005/2006.

⇒ **Réforme des Championnats Féminins de l'Atlantique**

Monsieur Cornu déclare, à l'instar de ce que le football entreprise a déjà fait la saison dernière, les membres de la commission régionale de football féminin proposent une réforme des championnats régionaux féminins. Le but est double. D'une part que les championnats soient plus en phase avec la pyramide actuelle des équipes et des clubs, d'autre part qu'ils soient plus attractifs.

Cette réforme est adoptée à l'unanimité.

▷ **RESULTAT DES VOTES DU 2^{EME} TOUR**

Monsieur Messus Patrick – président de la commission régionale de surveillance des opérations électorales proclame les votes du 2^{eme} tour, lesquels sont projetés à l'écran.

Au titre de membres des Conseils de District ayant reçu l'aval desdits Conseils :

District 49 :

André Lelièvre (membre sortant) – 785 voix - Elu

Roger Marchand (membre sortant) – 163 voix – Non élu

Louis Kendriche (nouveau candidat) – 296 voix – Non élu

Guy Ribault (nouveau candidat) – 783 voix – Non élu

District 85 :

Alban Blanchard (nouveau candidat) – 931 voix - Elu

Gérard Gadé (nouveau candidat) – 306 voix – Non élu

Joël Poiraud (nouveau candidat) 618 voix – Non élu

Au titre des membres indépendants n'appartenant pas au Conseil de leur District :

District 44 :

Alain Dayot (membre sortant) – 1005 voix - Elu

Loïc Couchellou (membre sortant) – 503 voix – Non élu

Bernard Giraudet (membre sortant) – 534 voix – Non élu

Monsieur Cornu remercie Monsieur Messus et invite le nouveau Conseil à se retirer pour présenter, en application des statuts de la Ligue, un Président au suffrage des clubs.

▷ **INTERVENTION DE Monsieur Louis KENDRICHE**

Pendant que le nouveau Conseil se retire, Monsieur Louis Kendriche fait la déclaration suivante : « Monsieur le Président de la Ligue, Messieurs les membres du Comité Directeur, Monsieur le Président de la Commission Electorale, je n'ai pas la volonté de jouer les trouble-fête, mais je tiens à ce que l'ensemble des règlements soient respectés. C'est pourquoi je pose une réclamation que la commission électorale voudra bien examiner. Cette réclamation porte sur la validité des candidatures soumises à vos suffrages. A savoir que les cinq candidats de Maine et Loire n'ont pas reçu l'aval du Conseil de District. Aucun procès verbal du Conseil de District n'en fait état comme le prévoit l'article 15 des statuts de la Ligue Atlantique selon les termes suivants : « les candidats seront proposés par les Districts et devront avoir recueilli l'investiture de leur comité de direction ». Que toutes les candidatures n'auraient pas été adressées dans les délais prévus à l'article 14 des statuts de la Ligue. C'est à dire 30 jours au moins avant l'assemblée générale. Par ces motifs, je sollicite que la commission électorale précitée

fasse une vérification exhaustive des points précités en publiant le résultat de ces constatations avant la validation du scrutin. Merci de votre attention ».

Monsieur Cornu indique que cette intervention sera notée au procès-verbal mais que cela n'empêchera pas les opérations de se dérouler.

En attendant le retour du Conseil, Monsieur Cornu demande à Monsieur Jean-Paul Cherruault – Président de l'ES Segré de présenter son club.

⇒ **INTERVENTION DE Monsieur Jean-Paul CHERRUAULT – PRESIDENT DE L'ES SEGRE.**

Monsieur Cherruault présente brièvement le club qu'il préside car le football Segréen s'étant structuré il y a 96 ans il fait grâce à la salle des détails de son histoire.

Il précise que le tournant de cette histoire se détermine en 1969 quand les deux clubs en présence sur la ville ont fusionné pour intégrer l'association omnisports.

Le club s'est relancé avec l'accession de l'équipe fanion en Division Honneur en 1981 suivi sept ans plus tard de l'arrivée au niveau national.

Conséquence, selon lui, de la politique de formation qui n'a pas été quittée depuis.

Aujourd'hui le football à Segré compte 380 licenciés ce qui en fait, et de loin, le sport de compétition le plus représenté.

Il précise que ses licenciés se répartissent de la façon suivante : une cinquantaine de dirigeants, 15 éducateurs diplômés - tous issus du club - encadrés par Bruno Lahay, 4 arbitres. Les seniors composent 5 équipes : l'équipe fanion en Division Honneur, l'équipe 2 en Division Régionale Supérieure et l'équipe 3 en Division Régionale Honneur. Ce qui constitue un cas unique dans la Ligue. L'équipe 4 disputant le championnat de 1^{ère} Division et la 5^{ème} celui de 2^{ème} Division Départementales.

Les jeunes qui opèrent dans les équipes à 11 forment 7 équipes. Les équipes 1^{ère} de ces catégories jouent régulièrement dans les championnats régionaux et, parfois, au niveau national. Les équipes 2 sont à un bon niveau départemental.

Le football à effectif réduit se porte bien également avec 2 équipes en benjamins, 4 en poussins et 1 groupe de débutants.

Sans oublier les 16 ans féminines qui ont débuté cette année à Segré.

Enfin, 2 équipes de vétérans ouvrent, chaque semaine, le week-end.

Pour le plaisir, Monsieur Cherruault signale, pour les 15 dernières années, les performances de l'équipe fanion dans une ville d'environ 7.000 habitants. 14 saisons passées au niveau national (5 en C.F.A. et 9 en C.F.A. 2), 1 en Division Honneur. Durant ce laps de temps 3 épreuves de barrages d'accession (contre Maubeuge en 1994, à Reims en 1995 avec une accession historique en C.F.A., et 2002 à Sedan avec une nouvelle accession en C.F.A.).

Il ajoute que la Coupe de France a également gâté son club. Un 7^e tour à Segré contre Angers SCO en 1995, deux 1/32^e de finale au stade Jean Bouin à Angers contre Auxerre en 1998 et Marseille en 2000.

Enfin, 3 Coupes de l'Atlantique ont été remportées chez les jeunes et 24 Coupes de l'Anjou toutes catégories confondues.

Monsieur Cherruault tient à associer dans cette réussite tous les clubs du pays segréen qui permettent de poursuivre la politique de formation en collaborant chez les jeunes. Notamment, pour les 13 ans.

Il conclut : « Aujourd'hui notre équipe fanion est en reconstruction. Mais les jeunes et nos réserves de bon niveau peuvent dans l'avenir la propulser, à nouveau, vers l'échelon national. De toute façon le club continuera à œuvrer dans la sérénité avec humilité et ambition mesurée. La complémentarité des compétences et le plaisir de faire fonctionner notre club tous ensemble restent nos priorités. Toutes les composantes de l'ES Segré football se sont investies pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Comme le disait Monsieur le Président, la première partie s'est bien passée, la deuxième est bien engagée. Je ne suis pas inquiet pour la troisième. Car à la 3^e mi-temps à Segré on est assez performants. Je vous remercie de votre attention ».

Applaudissements.

Monsieur Cornu remercie Monsieur Cherruaut et lui remet une médaille commémorative en souvenir de cette assemblée sous les applaudissements de la salle.

En attendant le retour du nouveau Conseil de Ligue, Monsieur Cornu donne connaissance à la salle du message de l'association « Le Lien » - nouvelle appellation de l'A.P.D.B.C.S..

▷ **PROPOSITION DU PRESIDENT PAR LE NOUVEAU CONSEIL DE LIGUE**

Monsieur Cornu donne la parole à Monsieur Dayot qui informe la salle que le Conseil de Ligue, nouvellement élu, propose pour le diriger et gérer la Ligue Michel Tronson. Monsieur Cornu invite les représentants des clubs à retourner aux urnes pour s'exprimer sur cette proposition.

En l'attente de la proclamation du résultat de cette dernière élection Monsieur Cornu donne la parole à Monsieur Thiollat – Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, lequel entre temps nous avait rejoint.

▷ **INTERVENTION DE Monsieur THIOLLAT – DIRECTEUR REGIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Monsieur Thiollat souligne l'excellent travail de collaboration entre la Ligue et l'administration qu'il représente depuis qu'il a pris ses fonctions en 2001. Elle s'est traduite par une convention d'objectifs où les points essentiels ont été menés. Parmi ces aspects il met en exergue le développement du football scolaire, du football féminin, le maintien de la dimension et de la vie associative et la lutte contre la violence.

Il ajoute que cette collaboration s'est aussi illustrée avec la redéfinition des fonctions des Conseillers Techniques Régionaux.

Pour terminer son propos Monsieur Thiollat dit combien il a apprécié sa collaboration avec le Président André Cornu et les moments d'échanges qu'ils ont pu avoir, notamment au stade de la Beaujoire.

Il souhaite au successeur de Monsieur Cornu la réussite qui a été la sienne.

Applaudissements.

Monsieur Cornu remercie Monsieur Thiollat pour ses propos bienveillants à son égard et se dit persuadé que les relations conviviales et de confiance se maintiendront.

Pour lui témoigner de l'estime de la Ligue et de toutes ses composantes il remet une médaille commémorative de l'assemblée à Monsieur Thiollat sous les applaudissements de la salle.

Il remet, également, cette médaille à son ami Gilles Grimaud – Maire de Segré et à Monsieur Gérard Bourgillault – Président de la Mutuelle Des Sportifs.

▷ **ELECTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE**

Monsieur Messus – Président de la commission régionale de surveillance des opérations électorales annonce que la salle n’aura pas à voter une nouvelle fois et proclame le résultat suivant :

Michel Tronson élu avec 1355 voix sur 1579 suffrages valablement exprimés (la majorité absolue était de 791 voix).

Il félicite Monsieur Tronson pour cette élection.

Très vifs applaudissements dans la salle.

Monsieur Cornu félicite à son tour Monsieur Tronson et lui laisse la parole.

▷ **INTERVENTION DE Monsieur Michel TRONSON – NOUVEAU PRESIDENT DE LA LIGUE.**

« Mesdames, Messieurs, Chers Amis.

Je serai bref. La grand-messe a été longue. C’est ainsi. Croyez bien que j’apprécie l’honneur que représente votre confiance. En même temps que je mesure et que je connais le poids de la mission que vous me confiez. Je vous promets, simplement et de tout mon cœur de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour m’en montrer digne. Dans l’équipe que vous avez élue, d’autres étaient tout aussi dignes de cette tâche et je voudrais souligner là, avec son accord, l’attitude et l’élégance de mon ami Alain Charrance. Dans le secret des délibérations il nous a délivré tout à l’heure un message partagé, écartelé qu’il était entre son désir de servir la Ligue et ses missions au niveau national.

Votre vote m’inscrit en numéro 4 – c’est un poste où j’ai rarement été titulaire je dois l’avouer, je suis resté un attaquant – dans une lignée très prestigieuse de grands serviteurs du football comme Pierre Simon, Claude Simonet et André Cornu.

Au dernier nommé je veux rendre un hommage particulier, et croyez le bien pas un hommage de circonstances. Je veux rendre un hommage au plus profond de ma sincérité à l’homme que j’ai découvert et, je dois le dire, aimé, au cours de ces 4 années de collaboration étroite. J’avais, sans doute comme beaucoup d’entre vous, l’image d’un gardien du temple des règlements, droit dans ses bottes, strict souvent, rigoureux toujours, péremptoire parfois. J’ai découvert un ami chaleureux, un homme profondément généreux, profondément humain, voire humaniste et très drôle. Nous avons beaucoup ri avec toi André. Même et surtout dans les moments difficiles et douloureux que tu as vécus et pendant lesquels, avec l’ensemble de l’équipe, nous nous sommes efforcés de témoigner notre amitié. Pour tout cela, André, je veux te dire merci. Merci profondément, en mon nom personnel, mais je crois traduire l’avis de tous ceux qui ont travaillé avec toi. Mais je suis un littéraire et je n’aime pas voir brûler les bibliothèques. Tout en disant merci je souhaite que tu puisses rester, André, une bibliothèque, en particulier dans les domaines que tu maîtrises parfaitement et j’espère que tu m’autoriseras à te consulter de temps en temps.

Nous sommes dans une période de profondes mutations. De grands chantiers vont s’ouvrir à nous. L’informatisation des clubs en premier. Mais d’autres aussi. Nous ne sommes pas inquiets car le terrain a été bien préparé et l’héritage qu’on nous transmet est sain. L’équipe, dont je suis désormais le capitaine, s’efforcera André de te faire honneur et de répondre au mieux aux besoins de vous tous les clubs. Si je suis autorisé en prenant mes fonctions à faire une première demande, à vous les clubs, et je sais que vous en êtes d’accord, ce serait avec moi de nommer André Cornu Président d’Honneur de la Ligue Atlantique ».

La salle approuve cette proposition par une très vive acclamation.

Monsieur Cornu reprend la parole pour affirmer « J'étais jusqu'ici serein. Ces paroles m'ont ému profondément car je suis un être sensible. Je te remercie Michel pour ce que tu viens de dire. Je vous remercie tous de m'avoir soutenu. Je resterai à votre service quand vous aurez besoin de moi. Faisant fi des bruits qui couraient depuis quelque temps, je savais depuis toujours qu'il y avait des hommes de valeurs pour mener la Ligue. Je voudrais remercier Michel Tronson que j'ai côtoyé ces dernières années, qui n'a pas toujours un caractère facile, mais qui est un homme excessivement intelligent dont le souci principal est de donner. Je pense que vous ne regretterez pas votre choix. Je voudrais avoir une autre pensée pour un autre ami, un ami de plus loin, cela fait plusieurs dizaines d'années que nous nous fréquentons et que nous estimons c'est mon ami Alain Charrance. Alain, on vous l'a dit tout à l'heure, c'est un homme de dossier, un passionné, peut-être plus passionné que moi. Malgré les hautes fonctions qu'il occupe il est resté un militant de base.

Puisque nous en sommes aux remerciements comment ne pas citer un de mes vieux complices depuis plus d'un quart de siècle qui a décidé d'arrêter. C'est mon ami Gilles Texier.

Je voudrais pour en terminer que, par vos applaudissements, vous rendiez hommage à tous ceux qui ont servi le football ».

Monsieur Cornu donne la parole à Monsieur Grimaud qui, après avoir félicité Michel Tronson pour son élection, invite les représentants des clubs à partager le verre de l'amitié.

Monsieur Michel Tronson déclare, alors, l'Assemblée Générale close.

Le Président jusqu'à l'élection
André CORNU

Le Président nouvellement élu
Michel TRONSON

Le Rapporteur
Gilles David - Attaché de Direction